

PREFECTURE DE LA MOSELLE

Formulaire de demande de dérogation au repos dominical et des jours fériés pour les entreprises du secteur industriel

Le questionnaire ci-joint devra être utilisé pour toute demande de dérogation à la règle du repos dominical et des jours fériés.

Les demandes de dérogation dûment motivées devront parvenir **au moins 10 jours** avant la date de travail sollicitée et devront être envoyées à l'adresse ci-dessous. En cas d'urgence dûment motivée, ce délai pourra être ramené à 3 jours.

Par mail : pref-scad-eco@moselle.gouv.fr

Ou par courrier :

PREFECTURE DE LA MOSELLE
Service de Coordination de l'Action Départementale
Mission économie et emploi
BP 71014
57034 METZ CEDEX 1

<p>Toute demande arrivée trop tardivement ne sera pas traitée. Un avis du comité d'entreprise ou des délégués du personnel doit être obligatoirement joint à la demande.</p>

Dénomination de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Téléphone :

Fax :

Adresse mail :

Activité de l'entreprise :

Nombre de salariés de l'établissement :

Dimanches ou jours fériés sollicités :

- **Lieu d'intervention :**

- **Nombre de personnes appelées à travailler :**

- **Horaires de travail prévu :**

- **Est-il envisagé de recruter du personnel pour le(s) jour(s) concerné(s) ?**

- **Nature des tâches du personnel qui travaillerait :**

- **De quelle contrepartie les salariés qui travailleraient bénéficieraient-ils ?
(repos, majoration de rémunération...)**

- **Avis du Comité d'entreprise ou des délégués du personnel (joindre impérativement une photocopie du PV) :**

Motifs précis et détaillés invoqués à l'appui de la demande de dérogation :

Observations ou renseignements complémentaires

**Date
Signature et qualité**